

# LA GAZETTE

## *de Saint Jean de Beuregard*

Juillet 2021

Numéro 25



Madame, Monsieur, Bonjour,

Les congés approchent et depuis maintenant 6 mois, notre pays procède chaque jour à des vaccinations contre la COVID pour nous permettre de « vivre comme avant ».

Nous sommes convaincus que c'est le seul moyen de nous en sortir ... pourtant nombreux sont ceux qui se méfient des vaccins à cause de quelques rares incidents ou accidents... n'hésitez pas à demander conseil à votre médecin.

Si vous avez décidé maintenant de vous faire vacciner et que vous éprouvez des difficultés à obtenir un rendez-vous, votre mairie est en mesure de vous procurer le moyen d'y parvenir.

Si vous avez un problème de transport, nous pouvons l'étudier avec vous.

Adressez-vous au secrétariat ou à un élu que vous connaissez qui nous transmettra votre demande.

À bientôt pour des jours meilleurs.  
Bonnes vacances à toutes et à tous.

Le Maire,  
**François FRONTERA**



# SOMMAIRE

## **Bulletin Municipal Saint Jean de Beauregard 2021**

Directeur de la publication  
François Frontera

Crédits photos : Le Conseil Municipal  
Création : Le Conseil Municipal  
Impression : Communauté de Communes  
du Pays de Limours  
Tirage : 200 exemplaires

\*\*\*\*\*

Mairie - 49 Grande Rue  
91940 Saint Jean de Beauregard  
Tél. 01 60 12 00 04  
[secretariat@stjean91.fr](mailto:secretariat@stjean91.fr)

Horaires d'ouverture de la Mairie :  
Lundi, Mardi, Mercredi de 14h à 18h  
Jeudi de 14h à 19h

Permanence téléphonique :  
Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi  
de 9h à 12h

Vous souhaitez rencontrer le Maire ou l'un  
des conseillers municipaux, nous vous  
invitons à contacter le Secrétariat afin de  
prendre rendez-vous.  
[secretariat@stjean91.fr](mailto:secretariat@stjean91.fr)

Site officiel  
[www.mairie-saintjeandebeauregard.fr](http://www.mairie-saintjeandebeauregard.fr)

## **INFOS PRATIQUES**

Numéros d'urgence... déchèteries .....	3
Fermeture estivale de la Mairie .....	3
Alerte Canicule .....	4
Le 17 .....	4
Opération tranquillité vacances .....	4
Mon environnement .....	5

## **VIE DE LA COMMUNE**

<b>CONCERTATION PUBLIQUE P.L.U</b> .....	6
Commémoration du 8 mai .....	6
Fête des plantes et Fête de la création et des métiers d'Art .....	7
Défibrillateurs .....	8
Panneau Pocket .....	9
Brocante, Vide-greniers .....	10

<b>ÉCOLE</b> .....	12
--------------------	----

## **INFORMATION CCPL & PNR**

Foire Commerciale du pays de Limours .	13
Accompagnement numérique seniors ..	14
Activités à découvrir .....	15
Programme Sprint PNRxMake Sense ....	15

## **INFORMATION ESSONNE**

Plan emploi pour les jeunes .....	16
Aide financière proche dépendant .....	16
Etudiants en difficultés .....	16
ARS .....	17
Aéroport de Paris-Orly .....	18
Service emploi .....	20

## **VIE ASSOCIATIVE**

COSB .....	22
Association des familles .....	22
Caisse des écoles .....	22

## **IL ÉTAIT UNE FOIS**

Eglise de Saint Jean .....	24
----------------------------	----

# INFOS PRATIQUES

## Numéros d'Urgence

**SAMU** ..... 15  
Pompiers.....18  
**N° d'urgence**..... 112  
**N° d'urgence pour les malentendants**....114  
Gendarmerie et Police ..... 17

Hôpital d'Orsay..... 01 69 29 75 75  
Hôpital de Bligny..... 01 69 26 30 00  
SOS Médecins..... 0 826 88 91 91  
Centre antipoison..... 01 40 05 48 48

Accueil des Sans Abris.....115  
SOS Enfants maltraités ..... 119  
SOS Amitié..... 01 42 96 26 26  
Essonne Accueil Drogue.....  
-> à Évry..... 01 60 78 06 44  
-> à Palaiseau..... 01 69 32 22 22

## Numéros Utiles

Urgence dépannage – sécurité.....  
GDF (gaz) ..... 0 800 47 33 33  
EDF (électricité).....09 72 67 50 91  
Lyonnaise des Eaux ..... 09 77 401 142  
SIAHVY .....01 69 31 72 10  
SIREDOM .....01 69 94 14 14  
CCPL.....01 64 90 79 00

## Déchèteries

Déchèterie de Briis-sous-Forges : accès avec Pass'Déchèterie à demander en ligne sur le site Sitreva (<http://www.sitreva.fr/decheteries/acces-usager/particulier-obtenir-une-carte>)

Eco-Centre de Nozay : Badge à demander à la Mairie de Saint Jean de Beauregard

## Fermeture de la Mairie pendant la période estivale

Fermeture du service urbanisme  
dès le 16 juillet, réouverture le 23 août 2021

Fermeture du secrétariat de la Mairie  
du vendredi 23 juillet au mercredi 18 août 2021 inclus.

### Permanences :

en juillet : **Mardi 27** de 16h à 18h et **Jeudi 29** de 10h à 12h  
en août : **Mardi 3** de 16h à 18h – **Vendredi 6** de 10h à 12h – **Mardi 10** de 10h à 12h –  
**Jeudi 12** de 16h à 18h – **Lundi 16** de 10h à 12h

Horaires indiqués à la porte de la mairie, sur le répondeur  
et sur le site internet

# ALERTE CANICULE

## N'attendez pas les premiers effets des fortes chaleurs

Maux de tête, crampes, nausées... **PROTEGEZ-VOUS** en restant au frais et buvez de l'eau.

En cas de malaise, appelez le 15... pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit).

## Le 17



Lors d'incivilités, d'incidents, d'accidents, il est préférable de composer le 17 au lieu de contacter directement la brigade de Gendarmerie de Gif sur Yvette dont nous dépendons.

En effet, lorsque **vous composez le 17**, vous arrivez au **Centre d'Opérations et de Renseignement de la Gendarmerie (CORG)** du département. Le centre répond à vos sollicitations, déclenche les patrouilles sur le terrain et est en contact permanent avec les

services des pompiers, du SAMU, ...

Grâce à la géolocalisation, il visualise, en temps réel, la cartographie des patrouilles en service, ce qui est un gain de temps précieux pour les opérateurs.

Les patrouilles disponibles aux abords d'un évènement, y compris celles d'une compagnie limitrophe, sont instantanément avisées et peuvent, dans un souci d'efficacité et de sécurité être engagées par le CORG.

Tous les appels sont identifiés et enregistrés.

*Crédit photo : Gend GARCIA / SIRPA*



## Opération tranquillité vacances

L'opération tranquillité vacances permet de bénéficier d'une surveillance de son domicile durant son absence. Ce service est assuré par la Gendarmerie et il peut être demandé pour toute absence prolongée et n'est pas limité aux vacances d'été ou scolaires.

Les gendarmes surveillent le domicile des vacanciers dans le cadre de leurs patrouilles quotidiennes.

S'ils relèvent une effraction, cambriolage, les forces de l'ordre contacteront l'occupant pour lui signaler le problème.

Néanmoins, l'opération tranquillité vacances n'a pas vocation à assurer une surveillance constante de votre domicile.

**Pour s'inscrire à l'opération tranquillité vacances :**

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R41033>

«J'entretiens  
mon trottoir !»

**La commune vous remercie**  
pour votre participation à l'effort collectif et citoyen

«Chaque habitant doit maintenir  
son trottoir, son fossé et/ou caniveau  
en bon état de propreté, sur toute la  
longueur de son habitation»

Règlement Sanitaire Départemental (art.32)

- ✓ Balayage
- ✓ Désherbage (arrachage ou binage)
- ✓ Démoussage



## Haies et plantations

### A étayer

Les arbres, haies et toutes autres plantations dépassant ou débordant sur la rue doivent être étayés et élagués par son propriétaire. Les plantations ne doivent pas empêcher le libre accès au trottoir, ni gêner le passage de véhicule utilitaire (car, camion, camping-car, etc.).

## STOP

### Aux déjections canines

Bien vivre ensemble tient parfois à peu de choses. Le respect par chacun de quelques bonnes pratiques permet à tous de bénéficier d'une meilleure qualité de vie.

Nous aimons notre village ?  
Alors, agissons !

## Les caddies

### Nous vous rappelons que

Les caddies ne doivent pas sortir du parking du Centre Commercial Les Ulis II.



# VIE DE LA COMMUNE

## CONCERTATION PUBLIQUE

Les travaux de révision du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) de la commune ayant repris, nous vous convions à une réunion

le **VENDREDI 2 JUILLET 2021** à **19h** en **salle communale**

afin de vous présenter le **Diagnostic environnemental** et les **orientations du Plan d'Aménagement et de Développement Durable (P.A.D.D.)**

### **\*\* Commémoration du 8 mai \*\***

Malheureusement comme l'an passé, nous avons dû limiter le nombre de participants à la cérémonie en raison des restrictions sanitaires.

Nous remercions Françoise Marhuenda, vice-présidente du conseil départemental, la gendarmerie, nos anciens combattants de Saint Jean et de Villejust ainsi que nos élus présents qui ont rendu hommage à nos soldats d'hier et d'aujourd'hui.



## **\*\* Fête des Plantes de Printemps et Fête de la Création et des Métiers d'Art \*\***

Saint-Jean au bout du suspense !

Nos deux événements de printemps - Fête des Plantes et Fête de la Création et des Métiers d'Art - se sont déroulés sous un soleil radieux. Après un an de privation, les exposants ainsi que les visiteurs ont été heureux de renouer avec ces rendez-vous.

Pour rappel, les habitants de Saint-Jean y sont accueillis gratuitement depuis l'origine.

Cette année encore les parents d'élèves ont pu contribuer à la coopérative scolaire pour de futures animations en faisant déguster aux visiteurs les gâteaux qu'ils avaient confectionnés.

Nous vous donnons rendez-vous les **24, 25 et 26 septembre** prochains pour la Fête des Plantes d'Automne.

François de Curel



## **\*\* 2 défibrillateurs sur la commune \*\***

En avril, la commune a fait installer 2 défibrillateurs dans les lieux recevant du public : le 1<sup>er</sup> se trouve à l'entrée de la salle communale et le 2<sup>ème</sup> dans la ferme près des sanitaires.

### **Les bons réflexes à avoir face à un malaise cardiaque :**

- **Reconnaître l'arrêt cardio-respiratoire** : vérifiez si la victime respire en plaçant votre oreille près de sa bouche.
- **Immédiatement donner l'alerte** : prévenez les secours en appelant le 15 (SAMU), le 18 (pompiers) ou le 112 (numéro d'urgence unique européen), communiquer des informations factuelles sur la victime, communiquer un numéro où vous joindre, être précis sur le lieu de découverte de la victime.
- **Réanimation cardio-pulmonaire** : pratiquez un massage cardiaque en attendant de disposer d'un défibrillateur.

Une notice se trouve avec chaque défibrillateur mais voici un rappel des gestes à suivre en cas d'urgence :

- Utilisez un défibrillateur uniquement si la victime est incapable de serrer votre main, sa poitrine ne se soulève pas, et si vous placez votre oreille proche de sa bouche, vous n'entendez aucun souffle. Le fait de sortir l'appareil de sa borne déclenche une alarme.
- Installez le défibrillateur sur une surface sèche.
- Vérifiez que l'appareil n'est pas sur une surface métallique (conductrice) qui risquerait de le rendre inefficace.
- Placez les électrodes aux endroits indiqués (il y a des électrodes adaptées pour les enfants) et suivre les instructions vocales et/ou écrites indiquées.
- Reprise de la réanimation cardio-respiratoire : reprenez le massage cardiaque assisté par les commandes du défibrillateur jusqu'à l'arrivée des secours.



## \*\* PanneauPocket au service des habitants de Saint Jean de Beaugard \*\*



# PANNEAUPOCKET

**Informe et Alerte les habitants**

L'application qui alerte et informe en temps réel les habitants des événements de leur Commune, Intercommunalité, Ecole, Syndicat et Gendarmerie.

Tout l'écosystème de l'administré sur une seule et unique application : PanneauPocket

[www.panneaupocket.com](http://www.panneaupocket.com)

Partenaires officiels



Nous vous avons informé en avril dernier que Saint Jean s'était doté d'un panneau d'affichage virtuel grâce à l'application mobile PanneauPocket.

Ce système simple et efficace nous permet de vous informer ponctuellement d'une actualité sur la Commune par le biais d'une notification sur votre smartphone et vos tablettes.

Si vous n'êtes pas encore connecté, c'est tout simple, il vous suffit d'installer l'application sur votre mobile. Elle ne nécessite ni création de compte ni partage de données personnelles.

Sans publicité, quelques secondes suffisent pour installer PanneauPocket sur votre smartphone et mettre en favoris une ou plusieurs communes adhérentes.

PanneauPocket est également disponible depuis un ordinateur sur le site [www.app.panneaupocket.com](http://www.app.panneaupocket.com).

A très vite sur notre PanneauPocket  
**Saint-Jean-de-Beaugard-91940 !**

**TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT**  
Votre APPLICATION PANNEAUPOCKET  
pour recevoir les alertes et les informations de la Commune

### EN 4 CLICS

- Ouvrez votre application "Play Store", "AppStore" ou "AppGallery" sur votre téléphone ou sur votre tablette
- Tapez PanneauPocket dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe (selon les téléphones)
- Le logo de PanneauPocket apparaît à côté de l'application PanneauPocket en tête de liste
- Cliquez sur "Installer" ou "Obtenir"  
Félicitations ! Vous venez d'installer PanneauPocket sur votre téléphone / votre tablette !

Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le à côté du nom de la commune qui vous intéresse. Vous recevrez les notifications de son actualité.

**BONNE UTILISATION !**

L'application est gratuite, si votre téléphone vous demande de rentrer une carte bleue, cliquez sur "passez cette étape".

# BROCANTE VIDE-GRENIERS



## DIMANCHE 12 SEPTEMBRE 2021



### Grande Rue à Villeziers (installation à partir de 5h30 – fin 17h)

**Les habitants de la Commune** qui souhaitent réserver un emplacement doivent :

- ↪ remplir l'imprimé de « Demande de réservation d'un emplacement » disponible en mairie ou sur le site internet
- ↪ joindre le règlement par chèque uniquement à l'ordre du « TRESOR PUBLIC-CDE »
- ↪ déposer **avant le 31 août 2021 (date de clôture)**, l'imprimé rempli et le règlement sous enveloppe dans la boîte aux lettres de la mairie
- ↪ **seuls les emplacements réservés seront autorisés à vendre sur la brocante**
- ↪ les véhicules ne seront **pas autorisés à circuler** pendant la brocante - les **cours communes seront fermées**



**Pour les personnes extérieures et les professionnels**, ils doivent **s'inscrire** auprès de l'organisateur « DANIEL ORGANISATION », formulaire sur le site [www.vid-greniers.org](http://www.vid-greniers.org) ou à défaut auprès de Mme BRIANCEAU au 06 03 81 96 05.



# COMMUNE DE SAINT JEAN DE BEAUREGARD

## **BROCANTE du 12 SEPTEMBRE 2021**

**RAPPEL** : Le stationnement est **INTERDIT** par arrêté municipal le dimanche 12 septembre 2021 de 5h30 à 18h00 :

- 1- Sur la totalité de la Grande Rue : du n°5 au n°66 inclus
- 2- Autour de la mare du Lavoir

Accès maintenus 1 – de Grivery vers le Château et la Gâtine.  
2 – du garage Volkswagen vers la Gâtine et le Château.  
Déviations indiquées.

**Tous les véhicules stationnés GRANDE RUE sur le domaine public devront être retirés la veille au soir le 11/09, au plus tard pour 5h30 le 12/09. Il ne sera pas possible après cette heure de se déplacer en voiture dans la Grande Rue.**



Pour le stationnement de vos véhicules, nous avons obtenu de la Mairie des Ulis et du Centre Commercial, la possibilité de se garer sur le parking (*accès souterrain, allée 13/14*).

Merci de votre compréhension.

### **EMPLACEMENTS**

*Pour les habitants de la Grande Rue, le marquage de l'emplacement se fera le vendredi, avec l'organisateur et notre agent communal (comme les années précédentes).*

*Pour les personnes n'habitant pas la Grande Rue et ayant réservé un emplacement, rendez-vous à **la Ferme de Villeziers à 5h30** pour s'y voir attribuer un emplacement par l'organisateur.*

# L'ÉCOLE

Depuis treize ans, nous dit Jean-Luc Tourdjman, les parents d'élèves sont présents à la fête des plantes sur invitation de M et Mme De Curel. En 2020, la fête du printemps a été annulée. L'équipe de parents a donc fait le choix de participer à celle du mois de septembre et elle a remis le couvert à la fin du mois de mai. Il faut savoir, qu'à cette occasion, chaque famille fait six préparations (salées ou sucrées) le samedi et autant le dimanche.

Pour la coopérative de l'école, pour les familles, l'apport est loin d'être négligeable. Cette année, la classe de découverte a été annulée à cause de la crise sanitaire, une première fois en mars, puis en mai. Lors de notre dernier départ près du Grand Bornand, en Haute-Savoie, en avril 2019, ces ventes de gâteaux ont financé un tiers du voyage, complétant ainsi les parts des parents, de la caisse des écoles et de la municipalité.

Ce n'est pas le seul intérêt de cette vente. Elle permet également de nombreuses activités à l'école : sorties, animaux, jardin, achats divers pour des projets choisis par les enfants, ... Elle permet aussi à tous les parents et enseignant de se retrouver, d'échanger dans un autre cadre que celui de l'école.

Je profite également de l'occasion pour remercier tous les habitants du village, anciens parents d'élèves ou non, qui se sont joints à nous pour donner de leur temps et quelques bons gâteaux à vendre les 29 et 30 mai derniers. Nous les savons fidèles et attachés à notre école publique.

Au printemps 2022, nous espérons pouvoir partir sur un nouveau projet de classe de découverte. Les enfants profiteront d'un départ au bord de la mer, à Carolles, dans la Manche, près du Mont-St-Michel. Ce sera l'occasion de s'essayer au char à voile et de découvrir la vie des espèces animales et végétales de la côte normande.

**Jean Guy Lafaye**



# INFORMATION CCPL et PNR



## FOIRE COMMERCIALE DU PAYS DE LIMOURS

*Ne cherchez pas ailleurs, votre bonheur est dans le...*

### Parc du Domaine de Soucy Fontenay-lès-Briis

**SAMEDI 3 - DIMANCHE 4 JUILLET**  
11h à 18h



**60 EXPOSANTS DU TERRITOIRE**  
Foodtrucks  
Animations  
Loterie gratuite

Renseignements et inscriptions

[dev.eco@cc-paysdelimours.fr](mailto:dev.eco@cc-paysdelimours.fr) • 01 64 90 77 66

[www.paysdelimours.fr](http://www.paysdelimours.fr)



## **\*\* Accompagnement numérique pour les seniors \*\***

Le service NOA (Nord-Ouest Autonomie), en partenariat avec la MJC de Limours, propose un nouveau service à destination des personnes de plus de 60 ans qui souhaitent être accompagnées dans l'utilisation de l'outil numérique et de certaines démarches administratives.

Ces démarches (impôts, assurance, banque, facturations, accès aux droits, RDV médicaux, recherches diverses et variées) se veulent de plus en plus dématérialisées. C'est pourquoi NOA propose un soutien et un accompagnement individualisé pour aider les seniors à domicile, dans leur environnement numérique, de façon à devenir autonome face à ces nouvelles technologies qui changent les habitudes et qui peuvent générer parfois du stress ou de l'inquiétude.



# Accompagnement

## Administratif & Numérique



### NOTRE MISSION

Pour les particuliers de plus de 60 ans rencontrant des difficultés pour :

- Accéder à internet
- Faire des démarches en ligne
- Rédiger des courriers

Prendre rendez-vous auprès de **NOA-CLIC** :  
au **01 69 80 59 72** ou par mail à **noa@hpgm.fr**



MJC de Limours 1 rue Michel Berger - 91470 Limours - 01 64 91 17 80 - [www.mjclimours.fr](http://www.mjclimours.fr)

Ce service est gratuit, sans obligation, en toute confidentialité et dans le respect des règles sanitaires pour tous les séniors de la Communauté de Communes du Pays de Limours (CCPL).

Les équipes NOA se mettent au service des séniors sur simple demande et sur prise de rendez-vous. Un animateur viendra alors au domicile de la personne pour évaluer et mettre en place avec elle et en fonction de ses besoins, l'accompagnement nécessaire pour l'aider dans ses démarches.

Si vous connaissez des personnes susceptibles d'avoir besoin de ce service, n'hésitez pas à contacter le **Service NOA au 01 69 80 59 72 ou par mail à [noa@hpgm.fr](mailto:noa@hpgm.fr)**.

## **\*\* Activités à découvrir \*\***

Les grandes vacances sont là, vous cherchez de nouvelles activités pour les enfants, pour vous... le parc vous propose de nombreuses balades et activités.

Pour trouver toutes ces informations et bien plus encore, consulter leur site internet (<https://www.parc-naturel-chevreuse.fr/>).



### **LES P'TITS CURIEUX**

Des balades conçues pour les enfants pour partir en famille à la découverte du territoire et des richesses du Parc naturel !

### **LES NOCTURNES DEVIENNENT DIURNES**



## **\*\* Programme Sprint PNR x Make Sense \*\***

Le programme SPRINT PNR x Make Sense, lancé et organisé par le parc et plus exactement par « La Fabrik du Parc naturel », a pour objectif de mettre en valeur des acteurs du changement ainsi que des initiatives innovantes.

10 projets ont été retenus sur les 35 présentés.



Pour les découvrir, il vous suffit de vous rendre sur le site <https://www.parc-naturel-chevreuse.fr/>. Ces projets sont en recherche de soutien, n'hésitez pas à leur apporter le vôtre si l'un d'eux retient votre attention.

Cliquez sur la rubrique « Une autre vie s'invente ici » puis sur « activités économiques » et enfin sur « Sprint PNR x Make Sense ».

# INFORMATION ESSONNE

Voici quelques articles parus dans le magazine Essonne & Vous – d’Avril / Mai 2021 et qui nous sont apparus intéressants de mettre en avant dans notre gazette :

## Plan emploi pour les jeunes

La crise sanitaire et ses conséquences économiques frappent de plein fouet les jeunes et notamment ceux, qualifiés ou non, qui sont à la recherche de leur premier emploi. Pour les soutenir, le Département agit à son niveau en renouvelant, comme l’an dernier, l’embauche d’emplois saisonniers et en boostant l’accueil d’apprentis et de stagiaires payés de longue durée. La situation exceptionnelle conduit le département à mettre en place, à la rentrée prochaine, une allocation de pré-recrutement pour les étudiants en dernière année de cursus social : contre 4 200 euros, ils s’engageront à travailler un an au sein des services sociaux du Département. Des contrats de projet dédiés à l’emploi de conseillers numériques vont aussi être créés.

 **essonne.fr** – Plus de mesures à retrouver en ligne

## Aide financière pour un proche âgé dépendant

Il existe différentes aides comme l’Allocation personnalisée d’autonomie (Apa), à domicile ou en maison de retraite. Sur le site internet **essonne.fr**, vous pouvez connaître tous les dispositifs que le Département met en place pour vous accompagner. Vous avez également la possibilité de localiser les structures où vous renseigner ou encore de vous faire rappeler par un professionnel.

Rendez-vous sur **essonne.fr / Santé social solidarité / Mes démarches / Quelles aides ?**

## Focus sur les structures départementales pour les étudiants en difficulté

Dans un contexte de précarité accru par la crise sanitaire, le Département encourage les étudiants à contacter l’une des Maisons Départementales des Solidarités ou des Maisons de l’Essonne dans les démarches du quotidien. Ces dernières accueillent, prennent en charge et orientent, si nécessaire, toute personne ayant besoin d’aide. Les équipes de ces structures s’assurent également qu’un contact a été pris par l’étudiant avec l’assistante sociale du CROUS. Les étudiants locataires peuvent par exemple bénéficier d’une aide à la constitution de dossier pour percevoir l’APL auprès de la CAF ou d’une aide financière ponctuelle pour payer le loyer ou les factures d’énergie.

Les Centres départementaux de prévention santé (CDPS) peuvent également être sollicités par les étudiants. Ces structures assurent certaines vaccinations et dépistages à titre gratuit. Elles offrent également une écoute et un accompagnement dans le domaine de la santé.



Signaler la présence du moustique tigre sur le portail :

<https://signalement-moustique.anses.fr>

Plus d'informations sur le moustique tigre, les maladies associées et les conseils aux voyageurs sur :

<https://www.iledefrance.ars.sante.fr>

# NE LAISSONS PAS LE MOUSTIQUE TIGRE S'INSTALLER!



## LES BONS GESTES À ADOPTER

- Éliminer les endroits où l'eau peut stagner (déchets verts, pneus usagés, encombrants...)
- Vider les récipients contenant de l'eau (arrosoirs, soucoupes...)
- Changer l'eau des plantes et fleurs chaque semaine
- Vérifier le bon écoulement des gouttières
- Couvrir les réservoirs d'eau (bidons, citernes, bassins...) et les piscines hors d'usage



### LE MOUSTIQUE TIGRE

**Nom scientifique :** *Aedes albopictus*

**Aspect :** noir à rayures blanches

**Taille :** plus petit qu'une pièce de 1 centime

**Lieux de vie :** près des habitations, se déplace dans un rayon de 150m

**Lieux de ponte :** petites quantités d'eau stagnante

**Reproduction :** 200 oeufs par femelle en moyenne

### LES BONS GESTES À ADOPTER

La meilleure façon de lutter contre le moustique tigre est de supprimer les lieux de ponte pour empêcher qu'il ne s'implante.

- Éliminer les endroits où l'eau peut stagner (déchets verts, pneus usagés, encombrants...)
- Vider les récipients contenant de l'eau (arrosoirs, soucoupes...)
- Changer l'eau des plantes et des fleurs chaque semaine
- Vérifier le bon écoulement des gouttières
- Couvrir les réservoirs d'eau (bidons, citernes, bassins...) et les piscines hors d'usage

### CHIKUNGUNYA, DENGUE, ZIKA

Le moustique tigre peut être porteur de ces maladies et les transmettre à l'homme.

Le moustique tigre devient porteur de la maladie lorsqu'il pique une personne malade

Il la transmet ensuite aux autres personnes qu'il pique. Celles-ci deviennent malades à leur tour.

### CONSEILS AUX VOYAGEURS

Dans les zones où le chikungunya, la dengue ou le zika circulent, il est recommandé de se protéger contre les piqûres.

- ✓ Dormir sous une moustiquaire
- ✓ Utiliser des produits répulsifs anti-moustiques (demander conseil à son pharmacien)
- ✓ Porter des vêtements longs, amples et clairs qui couvrent les bras et les jambes

## **\*\* Aéroport de Paris-Orly \*\***



### INFORMATION

## **TRAVAUX TEMPORAIRES SUR L'UN DES TAXIWAYS DE LA PISTE 4 (06-24)**

MISE AUX NOUVELLES NORMES EUROPÉENNES DE SÉCURITÉ  
ET RÉNOVATION DES INFRASTRUCTURES AÉRONAUTIQUES

### **Modification temporaire des trajectoires du 9 au 13 août 2021 inclus**

Informations détaillées sur le chantier disponibles sur [www.entrevoisins.groupeadp.fr](http://www.entrevoisins.groupeadp.fr)  
Renseignements complémentaires sur demande par mail : [environnementorly@adp.fr](mailto:environnementorly@adp.fr)

**LE GROUPE ADP VOUS REMERCIE DE VOTRE COMPRÉHENSION.**



## TRAVAUX SUR LE TAXIWAY W42 À L'AÉROPORT PARIS-ORLY FAQ / QUESTIONS FRÉQUENTES

### 1. Quand auront lieu les travaux ?

Les travaux auront lieu pendant 5 jours consécutifs du 9 au 13 août 2021 inclus.

### 2. Pourquoi y-a-t-il à nouveau des travaux à l'aéroport Paris-Orly ?

Pour répondre à ses obligations de maintenance, l'aéroport Paris-Orly, comme toute infrastructure, a un cycle d'entretien permanent et obligatoire de ses équipements nécessitant, chaque année, des interventions d'importance variable.

Il s'agit d'un chantier sur une voie d'accès à la piste 4 très dégradée et dont la réfection est indispensable pour des raisons de sécurité des opérations aériennes.

Ces travaux ne devaient pas être réalisés en même temps que les travaux de la piste 3.

### 3. Pourquoi faire ces travaux durant l'été et pas durant les périodes d'hiver ?

La nature des travaux réalisés nécessite des conditions météorologiques optimales.

En outre, les travaux ont été positionnés en août plutôt qu'en septembre afin de modérer la gêne occasionnée pour les riverains durant cette période d'été propice aux congés.

### 4. Ne pouvez-vous pas reporter ces travaux, ou les étaler sur plusieurs années, pour limiter les nuisances sur les riverains ?

Pour des questions de sécurité, la réalisation de ces travaux est devenue urgente et ne pouvait être ni décalée ni fractionnée.

### 5. N'était-il pas possible de réduire la durée totale des travaux.

Après de nombreuses études, la durée des travaux a pu être ramenée de deux semaines à 5 jours. Cette durée minimale et incompressible n'a pu être rendue possible que grâce au recours au travail de nuit.

Le travail de nuit n'aura aucun impact sur la qualité de vie des riverains.

### 6. Pourquoi fermer la piste 4 alors que les travaux ont lieu sur un taxiway ?

Le taxiway Whisky 42 est la voie d'insertion et de sortie de la piste 06-24 appelée plus couramment piste 4.

Pour les opérations face à l'Est : c'est une voie de sortie et de désengagement des appareils à l'atterrissage.

Pour les opérations face à l'Ouest : c'est un point d'attente intermédiaire pour les appareils moyen-porteur avant leur alignement sur la piste et leur décollage.

La reprise de la chaussée de la piste se trouve à moins de 90 m de l'axe de la piste 4. C'est pourquoi, pour des raisons de sécurité, les travaux nécessitent la fermeture totale de la piste 4 au trafic aérien pendant 5 jours consécutifs.

### 7. Pourquoi durant les phases de travaux le trafic est concentré sur une piste unique ?

L'aéroport Paris-Orly compte 3 pistes :

◆ **2 pistes principales** : la piste 06-24 (piste 4) et la piste 07-25 (piste 3). Habituellement, l'aéroport fonctionne avec ces 2 pistes, l'une servant aux décollages et l'autre aux atterrissages.

**Quand l'une des deux pistes principales est fermée, une seule piste reste en activité et l'ensemble des décollages et atterrissages lui est affecté.**

◆ **La piste Nord-Sud 02-20 (piste 2)** n'est utilisée qu'exceptionnellement en cas d'urgence ou d'orientation du vent pouvant poser des problèmes de sécurité pour les personnes et les aéronefs. **Pendant la durée des travaux, cette règle restera inchangée.**

### 8. Qui peut me renseigner sur les travaux et leurs impacts ?

Des documents détaillés sont en ligne sur le site <https://entrevoisins.groupeadp.fr/>.

Des questions complémentaires peuvent être posées par mail à [environnement.orly@adp.fr](mailto:environnement.orly@adp.fr)

### 9. Qui peut me renseigner sur les survols ?

La Mission Environnement de la Direction Générale de l'Aviation Civile (DGAC) vous apporte toutes précisions relatives à la navigation aérienne à l'adresse courriel suivante : [environnement-dsna@aviation-civile.gouv.fr](mailto:environnement-dsna@aviation-civile.gouv.fr)

En outre, le système VITRIL (<https://vitrail.entrevoisins.org/vitrail/>) permet de suivre 24h/24 les survols des aéroports parisiens.

### 10. Ma commune a-t-elle été informée en amont de ces travaux ?

Votre commune a été informée via un courrier adressé à l'attention du secrétariat de votre maire et du service de communication communale.

Vous pouvez aussi retrouver les éléments en téléchargement sur cette page ou sur le site [Entrevoisins.org](https://entrevoisins.org)

### 11. Suis-je éligible au dispositif d'aide à l'insonorisation et comment dois-je procéder pour les démarches ?

L'ensemble du dispositif est décrit sur le site <https://www.aideinsono.fr/>

**\*\* Service Emploi \*\***

# Service Emploi



Angervilliers  
Boullay-les-Troux  
Briis-sous-Forges  
Courson-Monteloup  
Fontenay-lès-Briis  
Forges-les-Bains  
Gometz-la-Ville  
Janvry  
Les Molières  
Limours  
Pecqueuse  
Saint-Jean de Beauregard  
Saint-Maurice-Montcouronne  
Vaugrigneuse

Un espace pour vos projets  
Une équipe à votre service  
Les offres d'emploi locales 24h/24

## Accueil et accompagnement

- ➔ des demandeurs d'emploi
- ➔ des entreprises
- ➔ des salariés

**Contact : 01 64 90 80 81**

emploi@cc-paysdelimours.fr  
www.cc-paysdelimours.fr

**SUR  
RENDEZ-VOUS**  
Du lundi au vendredi  
9h - 12h30  
13h30 - 17h



Communauté de Communes  
du Pays de Limours  
615, rue Fontaine de Ville  
91640 Briis-sous-Forges



Realisation et Impression : CCPL - Mars 2018



## Un espace emploi et insertion pour les +26 ans

Entretiens personnalisés sur rendez-vous

- Point sur votre parcours
- Mise en relation avec les entreprises du territoire
- Formations, bilan de compétences, validation des acquis de l'expérience (VAE)

## Un espace cyber emploi en accès libre

Des postes informatiques avec Internet sont à votre disposition

- Recherche d'offres d'emploi et de formations
- Création de votre espace personnel Pôle-Emploi pour diffuser votre CV en ligne

## La Mission Locale pour les jeunes de 16 à 25 ans

La Mission Locale des 3 Vallées vous accueille sur rendez-vous sur les antennes de Briis-sous-Forges et de Limours

- Point sur votre parcours vers l'emploi
- Recherche d'offres d'emploi ou de formations
- Informations collectives et ateliers de découvertes des métiers
- Mise en place de dossiers d'aides financières pour votre mobilité et vos projets
- Mise en relation avec les entreprises

Mission Locale des 3 Vallées : 01 69 26 09 30

Briis-sous-Forges au siège de la CCPL • Limours au Studio, 1 rue Michel Berger

## Un espace pour les entreprises

Accompagner les entreprises dans leurs recrutements

- Aide à la rédaction de vos offres et diffusion sur Internet
- Présélection des candidats
- Diffusion de votre offre auprès du service entreprises de Pôle-Emploi

# VIE ASSOCIATIVE

## \*\* COSB \*\*

Bonjour à tous,

Quelques mots de votre Club Omnisport de Saint Jean de Beauregard dit C.O.S.B.

Les activités habituelles ont été très fortement perturbées par une certaine pandémie mais regardons les événements récents et l'avenir.

Les cours de Gym douce reprennent, chaque lundi, à la ferme avec un succès certain, sixième séance le 7 juin.



Le tournoi de tennis, trophée "**Christine HUTIN**" a eu lieu ce samedi 12 juin sur notre terrain municipal.

Des joueurs confirmés ou non ont constitué des équipes mixtes qui ont disputé des matches faisant montre de fair-play et de bonne humeur.

Même si le public était peu nombreux, il était convivial. Après la victoire, nous avons pu partager boissons et pastèque.

Le tournoi de pétanque le dimanche 13 juin s'est déroulé, en doublette, à côté de la mairie sur les trois terrains. Ce moment de convivialité partagé avec les 17 participants sous un temps magnifique a égayé notre village.

D'autres activités du C.O.S.B. pour l'année à venir :

- Balades champêtres
- Billard en novembre
- Patinoire en décembre
- Soirée fléchettes en janvier
- Et autres activités à définir

La journée porte ouverte pour accueillir de nouveaux adhérents aura lieu prochainement. Nous vous invitons à l'assemblée générale du COSB où vous pourrez certainement participer à la vie festive.



Nous vous tiendrons informé dans votre boîte aux lettres ou sur l'application Panneau Pocket des prochaines activités.

**Le bureau du Club Omnisport de Saint Jean de Beuregard**

### **\*\* ASSOCIATION DES FAMILLES \*\***

L'association des familles vous souhaite de passer de bonnes vacances et un bel été entouré de votre famille et de vos amis.

Nous espérons vous revoir nombreux pour nos activités et avons hâte de vous retrouver en septembre.

Amicalement,  
**Isabelle Ruszczak**

### **\*\* LA CAISSE DES ÉCOLES \*\***



Madame, Monsieur,

La Caisse des Écoles soutient les projets pédagogiques pour que l'école publique puisse remplir au mieux son rôle et favoriser le développement et le bien-être des élèves, tant sur le plan éducatif que culturel.

Au-delà de la subvention communale et des fonds qui peuvent être récoltés lors des diverses manifestations (loto, brocante...), les dons volontaires des habitants de la commune constituent un apport essentiel pour la réalisation de nombreux projets à destination des élèves comme l'activité musicale hebdomadaire, les livres (remise des prix en fin d'année scolaire), le spectacle de Noël, mais aussi les classes de découvertes ou sorties culturelles.

Cette année encore nous venons vous solliciter selon vos possibilités.  
Votre aide est précieuse, pour mener à bien des actions au profit de tous les élèves.

Le Comité de la Caisse des Écoles, l'enseignant et les élèves vous remercient par avance de votre aide.

**Le Comité de la Caisse des Écoles**

**PS : Un don à la Caisse des écoles donne droit à une réduction d'impôt à hauteur de 66% du montant versé  
Si vous faites un don de 100 euros, il vous sera possible de réduire le montant dû au titre de l'impôt sur le revenu de 66 euros. N'oubliez pas de le signaler dans votre prochaine déclaration IRPP dans la case 7 UF"**

### **APPEL AUX DONS et COTISATION 2021**

Si vous souhaitez contribuer, nous vous invitons à déposer votre enveloppe en Mairie en indiquant sur l'enveloppe : **Caisse des Écoles** et libeller votre chèque à l'ordre du « **TRÉSOR PUBLIC - CDE** ».



# IL ÉTAIT UNE FOIS...

## Église de Saint Jean de Beauregard

Octobre 1786

Extrait du Registre pour servir de Première minute aux actes des Baptêmes Mariages et Sépultures qui se feront pendant l'année mil sept cent quatre-vingt-six (1786) en la Paroisse de Saint Jean Baptiste de Beauregard, diocèse de Paris (archives communales).

### Bénédiction de la Cloche pesant 162 livres

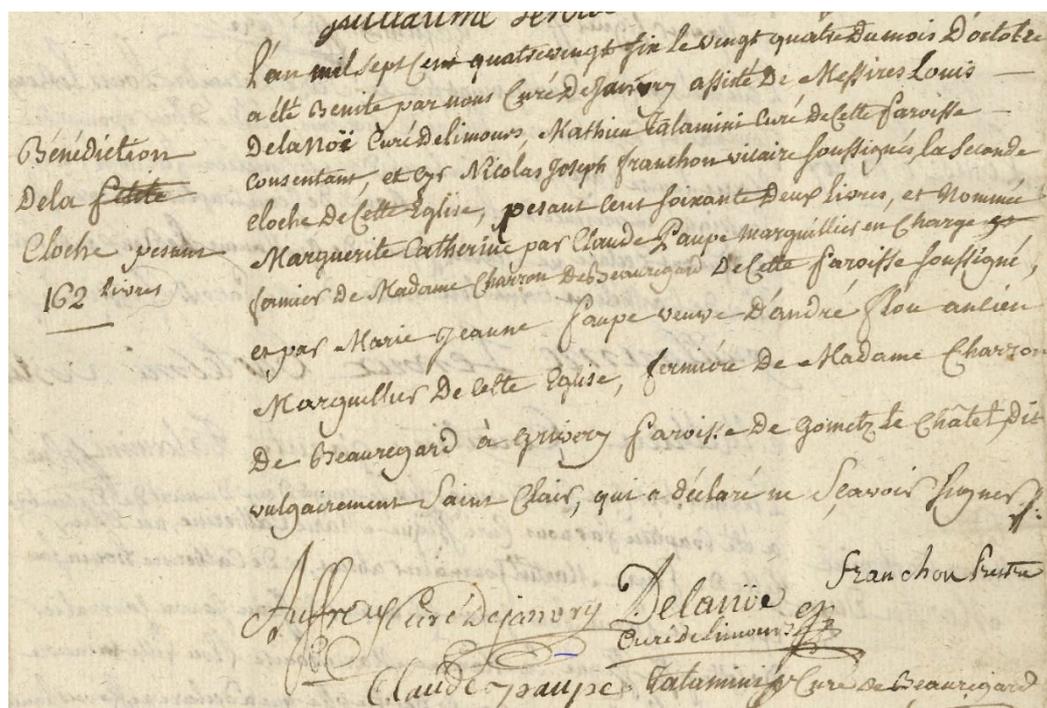
L'an mil sept cent quatre-vingt-six, le vingt-quatre du mois d'octobre a été bénite par nous Curé de Janvry, assisté de Messires Louis DELANÖE curé de Limours, Mathieu TALAMINI curé de cette paroisse consentant et Cyr Nicolas Joseph FRANCHON vicaire soussignés, la seconde cloche de cette église pesant cent soixante-deux livres et nommée « MARGUERITE CATHERINE » par Claude PAUPE, Marguillier<sup>1</sup> en charge, fermier de Madame CHARRON de BEAUREGARD de cette paroisse soussigné et par Marie Jeanne PAUPE veuve d'André FLOU ancien Marguillier de cette église, fermière de Madame CHARRON de BEAUREGARD à Grivery, paroisse de Gometz-le-Châtel dit vulgairement Saint Clair, qui a déclaré ne savoir signer.

Signatures :

AUFFRAY curé de Janvry, DELANÖE curé de Limours, FRANCHON prêtre, PAUPE Claude, TALAMINI curé de Beauregard

<sup>1</sup> Marguillier : celui qui a le soin de tout ce qui regarde la Fabrique\* et l'œuvre d'une paroisse ou les affaires d'une confrérie

\* Fabrique : en parlant d'une église paroissiale, signifie aussi tout ce qui appartient à cette église, tant pour les fonds et les revenus affectés à l'entretien et la réparation de l'église, que pour l'argenterie et les ornements.



Entre temps, l'Église en mauvais état est devenue Chapelle et la seule cloche actuelle n'est plus celle évoquée ici.